



## **ASSOCIATION POUR L'ENVIRONNEMENT DES LAYES**

**lundi 9 novembre 2009**

**Le Président**

**Monsieur le commissaire Enquêteur  
Monsieur Denis UGUEN  
Mairie des Essarts le Roi  
78690 Les Essarts le roi**

Objet:

Révision simplifiée du plan d'occupation des sols

Projet aménagement d'une zone de commerces de marques sur la zone dite des Etangs

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez ci-après nos observations concernant le projet d'aménagement de la zone ci-dessus, dite zone des Etangs actuellement zone intercommunale.

La zone précitée, et tel que cela fut exposé en réunion publique le 14 Septembre dernier à l'ensemble des habitants, est prévue sur un périmètre d'aménagement d'environ 22 ha dont 14 ha seraient destinés à l'implantation d'un village dit « de marques » .

Notre association qui a vocation à se préoccuper de toutes questions concernant l'environnement, souhaite apporter les remarques suivantes sur ce projet :

**Sur le périmètre :**

Nous avons toujours adhéré au principe d'un aménagement et d'une réhabilitation de la zone dite de « Maisonneuve » en bordure de la N10, et en utilisant les surfaces en profondeur mais uniquement là où existent déjà des implantations.

Déborder quelque peu sur les terres agricoles lesquelles, dès lors feraient l'objet d'achats voire d'échanges serait envisageable à la seule et unique condition de rester dans des surfaces admissibles et sur un périmètre allant jusqu'à l'ex Conforama.

Une analyse fine de ce qu'attendent les Essartois sur cette partie du territoire de la commune serait bien évidemment le préalable, ce qui n'a à ce jour jamais été fait, qu'il s'agisse de la précédente mandature comme de celle actuellement en place.

Le souhait de pouvoir aboutir à gommer la rupture existante du fait de la N10 afin de rassembler le village des Essarts, est un souhait louable, et qui requiert que soit vraiment étudiée la question du passage de la N10 en semi enterré par exemple dans le souci d'un environnement de qualité et en respectant les grandes richesses de cette partie du sol yvelinois en bordure du grand massif de la forêt de Rambouillet.



## **ASSOCIATION POUR L'ENVIRONNEMENT DES LAYES**

### **Sur l'opportunité de cette création :**

Il a été évoqué par nos élus un projet totalement privé, avec « zéro coût » pour la commune puisque les achats de terrain par Altarea s'effectueraient de gré à gré et à sa charge exclusive de même que l'aménagement du sol. ( Mais, qui va payer les VRD, qui va payer les acheminements, qui va payer l'électricité etc...) : nous sommes sceptiques sur ces affirmations à ce jour difficilement vérifiables.

Par ailleurs il est quelque peu curieux qu'ALTAREA soit seul sur ce projet qui n'a reçu aucun acquiescement de la part des habitants : une consultation aurait pu être organisée sur le sujet.

Il nous a de même été dit qu'ALTAREA payerait le rond point de jonction prévu, de façon à pouvoir articuler l'implantation : nous sommes quelque peu dubitatifs.

Enfin, nous disposons déjà et à proximité, de centres commerciaux divers qui ne font que croître et embellir : Rambouillet, Coignières, Maurepas, Saint Quentin en Yvelines etc..... : est-il vraiment utile d'en construire un autre ? Même s'il se nomme « villages des marques » ??? son opportunité et sa réelle capacité à engendrer des chiffres d'affaires pour ceux qui vont s'implanter nous a toujours paru très aléatoire.

Enfin, cette éventuelle clientèle qui serait attirée par ce « village » ne pourrait bien évidemment y accéder qu'en voiture d'où l'augmentation du trafic qui est évalué à entre 4000 et 6000 voitures supplémentaires !!

Tout ceci n'est pas raisonnable ni raisonné et ce projet que l'on remet inlassablement sur le métier ( Zone du gros chêne puis des Etangs,) est un projet qui n'a en l'état actuel de sa présentation que fort peu d'intérêt et contribuera gravement et durablement à l'endommagement de toute cette zone.

Nous ne pouvons que maintenir notre position qui n'a pas dévié depuis les années 2003-2004 : réhabilitation de Maisonneuve, Conforama et alentours : sur ce périmètre, nous sommes d'accord mais pas au-delà.

Faisons de la qualité, et ne grevons pas notre patrimoine avec des aménagements que les générations futures ne manqueront pas de nous reprocher.

Espérant avoir été entendus sur cette question qui va toucher la vie quotidienne des Essartois pour de longues années, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de notre considération distinguée.

E Enz de Mautort